

N° CP 32/37-07  
Séance du 13 AVR. 2007

**DEVIATION DE RETZWILLER**  
**B051 - ACQUISITIONS DE TERRAINS DE VOIRIE**

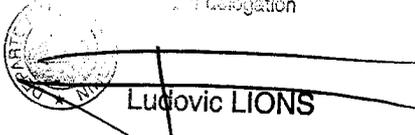
La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5è/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I-05/02 du Conseil Général du 15 décembre 2006 relative aux moyens des services de l'Assemblée,
- VU l'avis du Domaine en date du 11 décembre 2006,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

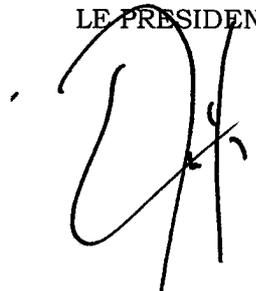
- ❖ Autorise l'acquisition de la propriété FRANCESCHETTO au prix de 277 000 € ;
- ❖ Précise que la dépense correspondante sera imputée au programme B051, chapitre 21 nature 2151 fonction 621 enveloppe 89849 du budget départemental 2007.

Acte certifié exécutoire  
Réception par le Préfet J. J. AVR. 2007  
Publication ... 2. 0. AVR. 2007 .....  
Pour la validité de l'acte, le Conseil Général  
est habilité à déléguer



Ludovic LIONS

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Adopté  
.....voix contre  
.....abstentions